



COMMUNIQUÉ

Paris, le 07/11/2016

LE FROID ARRIVE : PENSEZ AUX PNEUS HIVER !

Depuis aujourd’hui, lundi 07 novembre 2016, la neige s'est invitée sur les routes de France, en montagne, mais aussi à basse altitude, et en particulier en région parisienne, où les mauvaises conditions climatiques ont provoqué des embouteillages record : 544 km de bouchons cumulés ! Pour réduire les risques liés aux aléas hivernaux, l'association « 40 millions d'automobilistes » rappelle qu'il est utile de s'équiper en pneus hiver.

Souvent appelé par défaut « pneu neige », le pneu hiver permet, par son mélange de gomme adapté et par sa sculpture, une meilleure adhérence, un meilleur freinage et une meilleure motricité. Une chaussée glissante est par définition une chaussée dangereuse : « Rappelons que le pneu hiver permet une distance de freinage deux fois plus courte que le pneu été sur sol enneigé, à 50 km/h ! Et pour les usagers peu exposés à la neige, il existe aujourd’hui sur le marché des pneus homologués « hiver » qui offrent de bonnes performances toute l’année, par tous temps, comme le CrossClimate de Michelin » souligne Daniel Quéro, président de « 40 millions d'automobilistes ».

Dès une température inférieure à 7 degrés, le « pneu hiver » assure une meilleure sécurité. Sur route mouillée à 80 km/h, lorsque la température est inférieure à 7 degrés, la distance de freinage est réduite de 6 mètres par rapport à celle d'un pneu été, qui est de 70 mètres. Si l'achat et l'équipement de pneumatiques « hiver » représentent indéniablement un coût pour l'automobiliste, rappelons qu'il se verra entièrement rentabilisé avec le temps, puisqu'il laissera les pneumatiques « été » au repos et donc à l'abri de toute usure.

Soulignons enfin que, pour les automobilistes qui souhaitent accéder aux cols de montagnes enneigés, les chaînes à neige, au même titre que les « pneus hiver », sont un gage de sécurité. Et si les automobilistes ne possédant pas de chaînes ne seront pas verbalisés (la présence de cet équipement n'étant pas obligatoire dans un véhicule), ils pourront tout de même se voir refuser l'accès à certaines routes. « Nous conseillons aux automobilistes de s'équiper, afin d'optimiser la tenue de route des véhicules et les distances de freinage » conclut Pierre Chasseray, délégué général de l'association.



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



A propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'européen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. Premier représentant national des automobilistes auprès des Pouvoirs Publics et du secteur économique de la route, « 40 millions d'automobilistes » rassemble plus de 320.000 adhérents, elle a aussi le soutien de tous les Automobile Clubs français, membres de l'Union Nationale des Automobile Clubs. www.40millionsdautomobilistes.com